Au service
des peuples
et des nations

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

TERMES DE RÉFÉRENCE

Consultant(e) national(e) pour la préparation d'un plan national en matière de sécheresse

Réf : IC 01-01-2019 **Date** : 31 janvier 2019

Pays : Maroc

Description de la mission : Préparation d'un plan national en matière de sécheresse

Durée de la mission : 6 mois

Lieu : Rabat

Dépôt des offres : Les offres seront déposées ou envoyées par courrier, **au plus tard, le 15 février à 15h00 (heure de Rabat)** à l'adresse suivante : 13, Avenue Ahmed Belafrej, Souissi, Rabat ou par email à **procurement.morocco@undp.org** , en spécifiant dans l'objet : « **Réf.: IC 01-01-2019 : Mission pour la préparation d'un plan national en matière de sécheresse** ».

1. CONTEXTE

Fondée en 1994, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification est le seul accord international juridiquement contraignant sur les problèmes fonciers. La convention a favorisé la bonne gestion des terres. Ses 196 Parties visent, par le biais de partenariats, à mettre en œuvre la convention et à atteindre les Objectifs de Développement Durable. L'objectif final est de protéger notre terre contre la surexploitation et la sécheresse afin qu'elle puisse continuer à nous fournir de la nourriture, de l'eau et de l'énergie.

Au sein de la CNULCD, le Mécanisme Mondial (Global Mechanism) prendra l'initiative d'aider les pays à élaborer les plans nationaux de lutte contre la sécheresse par le biais de consultants nationaux. Les consultants nationaux utiliseront (mais ne se limiteront pas) au modèle théorique de plan national en matière de sécheresse développé par la CNULCD qui servira de document de référence dans le processus de formulation des plans nationaux de lutte contre la sécheresse.

Le Mécanisme Mondial est une institution de la CNULCD, mandatée pour aider les pays à mobiliser des ressources financières du secteur public et privé pour des activités qui

empêchent, contrôlent ou inversent la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. En tant que branche opérationnelle de la convention, le Mécanisme mondial aide les pays à traduire la Convention en actions et à atteindre, entre autres, la résilience à la sécheresse au niveau national.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'attention portée à une meilleure préparation à la sécheresse a augmenté au cours des dernières années, notamment lors d'une réunion de haut niveau sur les politiques nationales en matière de sécheresse qui s'est tenue à Genève; une initiative d'ONU-Eau comportant des ateliers régionaux sur le renforcement des capacités pour soutenir le développement de politiques nationales de lutte contre la sécheresse, et le développement et l'adoption du Cadre d'action de Sendai des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. Dans ce contexte, la treizième Conférence des Parties de la CNULCD (Décision 29 / COP13) a demandé au secrétariat et aux institutions et organes appropriés de la Convention (y compris l'interface science-politique) de mettre en œuvre une Initiative contre la sécheresse au cours de l'exercice biennal 2018-2019. Dans le cadre de l'initiative sécheresse, trois domaines de travail sont identifiés : (i) les systèmes de préparation à la sécheresse, (ii) les efforts régionaux pour réduire la vulnérabilité face à la sécheresse et le risque de sécheresse et (iii) une boîte à outils pour renforcer la résilience des populations et des écosystèmes à la sécheresse.

L'objectif de cette consultation nationale est de développer un plan national en matière de sécheresse basé sur les principes de réduction des risques, et tout en prenant en considération :

- Les efforts qui ont été déployés par les pouvoirs publics en matière de gestion de la sécheresse (techniques, réglementaires, gouvernance…),
- La complémentarité et la mise en cohérence avec les outils et programmes déjà existant ;
- La capitalisation sur les résultats des initiatives études, et expertises déjà réalisées.

Ledit plan englobera les éléments suivants :

- Analyse du cadre organisationnel et réglementaire et des stratégies d'atténuation de la sécheresse et les outils de planification ;
- Faire ressortir l'articulation de ce plan avec ces stratégies d'atténuation de la sécheresse ;
- Evaluation des risques de sécheresse et localisation des zones et des domaines de vulnérabilité ;
- Détermination et conception des outils de prévision, de suivi et d'évaluation des impacts ;
- Mise en place de plan de préparation et de réponse à la sécheresse.

3. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Sous la direction générale de l'équipe en charge de l'Initiative contre la sécheresse et sous la supervision directe du responsable du Mécanisme Mondial, le consultant sera responsable de la préparation d'un plan national de lutte contre la sécheresse, en particulier pour les activités suivantes :

- Recueillir, compiler et analyser : 1) la documentation existante sur les politiques de lutte contre la sécheresse du pays ; 2) les études et les activités menées par l'ensemble des parties prenantes en termes de suivi et de prédiction ;

- Examiner les documents et rapports pertinents ; identifier les problèmes à résoudre ; assurer la liaison avec les homologues de la Convention dans le pays et au siège ; mener des actions de suivi ;
- Assurer la liaison avec les parties prenantes du pays, l'équipe chargée de l'Initiative contre la sécheresse pour discuter et développer la politique nationale de lutte contre la sécheresse conformément au plan de travail ;
- Travailler avec l'Unité de Coordination Régionale pour faciliter la collaboration avec les parties prenantes régionales ou nationales concernées ;
- Préparer une proposition du plan national de lutte contre la sécheresse et assurer sa validation auprès des parties prenantes ;
- Soutenir la préparation, la mise en œuvre et la documentation de tout événement pertinent pour la discussion du projet de plan ;
- Effectuer toutes les tâches supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs partagés de la CNULCD.

4. LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION

Chaque phase (Activité) de la mission sera sanctionnée par la remise d'un rapport y compris les annexes que l'expert senior soumettra, pour appréciation du comité. Il finalisera les rapports en prenant en compte les observations et commentaires émis. Ainsi, il est donc attendu la livraison des documents suivants :

1- Rapport détaillé sur l'Etat des lieux de la gestion de la sécheresse au Maroc ;
2- Plan national sécheresse ;
3- Rapport sur les modalités de mise en œuvre du plan national sécheresse tenant compte des aspects suivants : Gouvernance, Juridique, Technique, Financier et suivi-évaluation.

5. MODALITES DE MISE EN OEUVRE ET DE GOUVERNANCE DE LA MISSION

La réalisation des prestations sera suivie par un Comité de Suivi composé des représentants du Haut-Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, PNUD, des parties prenantes concernées, des Département Ministériels concernés. Ce comité supervisera les travaux du/de la consultant(e) notamment en :

- Validant la méthodologie et le planning de travail proposés ;
- Validant les rapports et les livrables élaborés ;

Ce comité recevra les versions provisoires des livrables de la mission et fournira ses commentaires dans un délai maximum de 15 jours ouvrables.

Le/la consultant(e) doit intégrer et répondre aux commentaires dudit comité.

6. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER DE REMISE DES LIVRABLES

La durée de cette mission est de 6 mois.

Une mise à jour réaliste du calendrier sera effectuée juste après le recrutement du/de la consultant(e).

Livrables	Délai de remise
Livrable 1 : Rapport détaillé sur l'Etat des lieux de la gestion de la sécheresse au Maroc	**2 Mois** après signature du contrat
Livrable 2 : Plan national sécheresse	**2 Mois** après validation du Livrable1
Livrable 3 : Rapport sur les modalités de mise en œuvre du plan national sécheresse tenant compte des aspects suivants : Gouvernance, Juridique, Technique, Financier et suivi-évaluation	**2 Mois** après validation du Livrable 2

7. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le/la consultant(e) doit avoir une expérience avérée dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire supérieur en ingénierie de l'environnement, gestion des ressources naturelles, développement durable (de préférence axé sur la gestion durable de l'eau et des terres) ;
- Au moins 10 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, et/ou de la gestion durable des terres, de la sécheresse, de la sécurité alimentaire et/ou de la réduction de la pauvreté dans un contexte national / régional, toute candidature ne respectant pas ce critère sera écartée ;
- Connaissances approfondies en matière de changements climatiques, la gestion de la sécheresse (avec des références d'études sur la sécheresse), la surveillance, incluant les méthodes de suivi et d'évaluation de la sécheresse, les systèmes d'alerte précoce, les mesures d'atténuation des risques ;
- Excellente compréhension avérée du fonctionnement des conventions internationales, de préférence la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Expérience de travail avec les parties prenantes de la CNULCD dans le pays est un atout ;
- Connaissances éprouvées dans la médiation efficace de processus complexes impliquant de multiples acteurs ;
- Connaissance de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ou des conventions associées ;
- Une connaissance de l'anglais est requise ;
- Capacité démontrée de travailler de façon autonome, de gérer plusieurs tâches, de travailler sous pression et d'exécuter les tâches à temps ;
- Excellentes compétences d'écriture, de présentation et d'analyse.

8. SOUMISSION DES OFFRES

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Note méthodologique détaillant l'approche proposées pour la réalisation de la mission et un planning détaillant les tâches à réaliser ;
- CV du/de la consultant(e) mettant en valeur ses expériences et ses compétences en lien avec la consultation
- Lettre d'intérêt et de disponibilité (selon modèle en annexe 2)

L'offre financière

L'offre financière pour la prestation devra comprendre un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations, déplacements, etc).

Afin d'assurer une bonne comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation du montant forfaitaire.

NB : La devise de l'offre :

- Devise locale (Dirham Marocain –MAD) ou
- Dollar des Etats-Unis ou
- Euro

Conditions de conversion des devises : Pour les besoins de la comparaison de l'ensemble des soumissions, le PNUD convertira la devise indiquée dans la soumission dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU qui sera en vigueur à la date-limite de dépôt des soumissions ;

Les consultants régies par la loi marocaines sont tenus de faire leur soumission en monnaie locale (MAD).

9. MODALITES DE PAIEMENTS

Le Paiement se fera par tranche selon les proportions suivantes. :

- 20% du montant après validation du Livrable 1
- 30% du montant après validation du Livrable 2
- 50% du Montant après validation du Livrable 3

10. CRITERES D'EVALUATION DE LA CONSULTATION :

Le/la consultant(e) sera évalué/e en fonction d'une combinaison de critères techniques et financiers.

Phase 1 : Evaluation technique des offres

L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères suivants :

Critères de l'évaluation technique	Points
Note méthodologique proposée - Simple : 20 points - Améliorée : 50 points - Non conforme : 0 points	50
Chronogramme proposé - En adéquation avec les délais de réalisation : 10 points - Non-respect des délais : 0 points	10
Profil du consultant Formation académique : Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/maitrise scientifique) dans le domaine de l'environnement, ou similaire.	10
Expérience avérée dans la gestion durable de l'eau et des terres (Gestion des ressources naturelles, et/ou de la gestion durable des terres, de la sécheresse, de la sécurité alimentaire et/ou de la réduction de la pauvreté dans un contexte national / régional) - 10 ans -15 ans : 5 points - 15 ans- 20 ans : 10 points - > 20 ans : 15 points	15
Références d'études sur la sécheresse, la surveillance, incluant les méthodes de suivi et d'évaluation de la sécheresse, les systèmes d'alerte précoce, les mesures d'atténuation des risques (**5 points par étude**)	15
Total	**100**

Améliorée : Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;
Simple : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation ;
Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDR.

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70 % de la note maximale des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :
La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre

Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :
Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→ 70% pour l'offre technique
→ 30% pour l'offre financière

$$N = 0{,}7 * T + 0{,}3 * F$$

Le candidat qui recevra la notation technico-financière la plus élevée sera retenu pour effectuer la consultation.

11. ANNEXES

Annexe 1- Individual consultant general terms and conditions
Annexe 2- Modèle de lettre d'intérêt et de disponibilité, et modèle d'offre financière